

LA RELÈVE,

C'EST AUJOURD'HUI

QU'ON LA BÂTIT !



RAPPORT ANNUEL
2016 / 2017

FO
IQ **FONDATION**
de l'Ordre des ingénieurs
du Québec

LA FONDATION DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC VISE À ENCOURAGER DES ÉTUDIANTS À POURSUIVRE DES ÉTUDES EN GÉNIE PAR L'OCTROI DE BOURSES ET DE PRIX, ET À SOUTENIR DES PROJETS QUI ONT L'HEUR DE DÉVELOPPER L'INTÉRÊT DES JEUNES POUR LES SCIENCES ET LE GÉNIE.

« La culture philanthropique est un ensemble de valeurs, d'attitudes et de comportements qui cherche à améliorer le sort de ses semblables par de multiples moyens : don de temps, de biens et d'argent. »

MERCI DE SOUTENIR VOTRE FONDATION !

Depuis 2011, des centaines d'ingénieurs ont versé une contribution à la Fondation lors de leur inscription au tableau de l'Ordre. Ainsi, plus de 500 000 \$ ont pu être remis à des étudiants de niveau collégial ou universitaire.

Votre don à la Fondation est un geste volontaire qui permet de soutenir des jeunes qui rêvent de changer le monde en exerçant une carrière dans le domaine de l'ingénierie. C'est aussi, pour vous, une manière de témoigner de votre fierté d'occuper une place prépondérante dans le développement de nos sociétés. Merci de votre solidarité !

PROGRAMME DE PRIX ET BOURSES

Fidèle à sa mission, la Fondation décerne des bourses d'études à des étudiants qui envisagent de faire carrière en génie. Cette année...

19 Bourses de l'avenir ont été accordées à des étudiants de niveau collégial pour un montant total de 38 000 \$.

32 Bourses de la relève totalisant 96 000 \$ ont été octroyées à des étudiants de niveau universitaire.

Depuis 2016, l'Ordre a confié à la Fondation le soin d'administrer les prix et bourses qui étaient de son ressort jusqu'alors. Ces bourses visent à reconnaître le souci d'excellence d'étudiants en génie, membres de la section étudiante de l'OIQ, dont les résultats universitaires et l'engagement social et communautaire témoignent des valeurs de la profession.

Prix universitaire du mérite : 1^{er} prix de 7 500 \$, 2^e prix de 5 000 \$, 3^e prix de 3 000 \$.

Bourse d'excellence aux études supérieures de 7 500 \$ et un **Prix spécial du jury** de 5 000 \$.

MOT DE LA PRÉSIDENTE



En janvier 2016 est entrée en fonction une directrice à la Fondation. Jusqu'alors, personne n'occupait cette fonction stratégique. En cours d'année, nous avons procédé à une formation des administrateurs afin d'expliquer les principes de la gouvernance stratégique, clarifiant ainsi les rôles distincts

du conseil d'administration et de la permanence, les responsabilités des administrateurs et les pratiques en vigueur dans l'industrie philanthropique. Nous avons aussi adopté des politiques afin d'encadrer et de guider les décisions : Cadre éthique, signé par tous les administrateurs, Recrutement des administrateurs et Remboursement des dépenses des administrateurs et de la directrice.

M^{me} Louise Millette, ing., qui occupait le poste de présidente du conseil, a quitté ses fonctions en janvier pour des raisons professionnelles. J'assure depuis la présidence par intérim. MM. Mario Barbaresso, ing., et Raynald Ferland, ing., ont démissionné en cours d'année.

Le Conseil d'administration et le comité d'attribution des bourses dressent un bilan positif du programme de bourses. Ainsi ont été octroyés 38 000 \$ en bourses de l'Avenir à 19 étudiants du collégial et 32 bourses de la Relève au niveau universitaire de premier cycle, représentant 96 000 \$, pour un total de 134 000 \$. Ces bourses ont été remises dans le cadre des Soirées reconnaissance tenues par l'Ordre à travers le Québec. Il est important de souligner la qualité exceptionnelle des candidatures reçues, ce qui a rendu la tâche du jury difficile.

De plus, les prix et bourses qui, historiquement, relevaient de l'Ordre font désormais partie du programme de bourses de la Fondation. Deux bourses d'excellence aux études supérieures totalisant 12 500 \$ et trois prix universitaires du Mérite valant 15 500 \$ ont été décernés lors de la soirée de l'excellence organisée par l'Ordre en mai dernier. Plusieurs médias d'information ont publié les photos des lauréats.

Par ailleurs, c'est avec joie que la Fondation a choisi de soutenir deux projets pour un montant de 5 000 \$ chacun, soit Robotique Zone01 qui comporte des défis techniques uniques et s'adresse aux jeunes du secondaire afin de stimuler la relève en génie. Le deuxième projet est le Défi génie inventif ÉTS qui contribue, entre autres, à l'avancement de l'éducation.

Nous formulons deux souhaits pour l'avenir : que l'appui des membres de l'Ordre et ses partenaires se renouvelle chaque année afin de poursuivre notre mission; et que la communauté des affaires mette à profit ses compétences stratégiques et ses réseaux pour faire rayonner la Fondation et ses initiatives favorisant l'émergence d'une relève en génie au Québec.

Puisque les ingénieurs constituent des donateurs potentiels de premier plan, l'Ordre a choisi d'inclure par défaut dans son formulaire électronique d'inscription au tableau un don de 20 \$ à l'intention de la Fondation. Cette stratégie de collecte de fonds aura permis de susciter des dons de quelque 25 % des membres de l'Ordre et de recueillir la somme de 307 847 \$, en légère baisse par rapport à l'an dernier.

Au cours de la prochaine année, nous prévoyons d'actualiser nos règlements généraux, d'élaborer une première planification stratégique et de continuer notre collaboration avec l'Ordre pour la remise des bourses et la collecte de fonds.

Notre influence sur le développement de la relève en génie, nous la devons avant tout aux bénévoles de la Fondation qui croient en notre mission. Je remercie les donateurs, les partenaires, les administrateurs, les membres du comité d'attribution des bourses et le personnel de l'Ordre de leur précieuse collaboration.

En terminant, je tiens à souligner la contribution inestimable de M^{me} Louise Millette, ing., qui s'est impliquée auprès de la Fondation dès 2011, d'abord en tant qu'administratrice puis à titre de présidente du conseil d'administration.

Merci de croire en notre mission et d'y contribuer.

Anne Baril, ing.
Présidente par intérim

CAMPAGNE ANNUELLE DE FINANCEMENT

Une fois de plus, de nombreux ingénieurs qui croient à l'importance de soutenir la relève en génie ont accepté de faire une contribution lors de leur inscription au tableau de l'Ordre.



TABLEAU D'HONNEUR CUMULATIF DES DONATEURS

MERCI À CES
PARTENAIRES
DE GÉNIE!

PLATINE - 10 000 \$ À 24 999 \$

Bombardier inc.
Kiewit
Polytechnique Montréal
PricewaterhouseCoopers

OR - 5 000 \$ À 9 999 \$

ÉTS - École de Technologie
Supérieure

AGENT - 2 000 \$ À 4 999 \$

Feu Bernard Lamarre, ing.
Sogemec Assurances

BRONZE - 500 \$ À 1 999 \$

CGI
LeadingBoards

Particuliers

Yvan Asselin, ing.
Claude Bélanger, ing.
Paul Bourque, ing.
Yves Cadotte, ing.
Mélanie Côté, ing.
Bernard Delisle, ing.
Jean Desrosiers, ing.
Stéphane Dumouchel, ing.
Yves Fallu, ing.
Luc Garant, ing.
Paul-Vincent Gervais, ing.
Gilles Migneault, ing.
Jacques Monier, ing.
Michel Pepin, ing.
Pierre Sauvé, ing.
Pierre-Luc St-Onge, ing. jr



**BOURSE
D'EXCELLENCE
AUX ÉTUDES
SUPÉRIEURES**



Lauréate : Catherine Véronneau
Université de Sherbrooke — Génie mécanique.
Partenaire : Férique Services d'investissement.



Prix spécial du jury : Gabriel Gagnon-Turcotte
Université Laval — Génie électrique



**PRIX
UNIVERSITAIRE
DU
MÉRITE**



1^{er} prix : Kaissoumi Ibtissam
École de technologie supérieure — Génie électrique.
Partenaire : OIQ.



2^e prix : Simon Laberge
Université Laval — Génie industriel.
Partenaires : Ingénieurs Canada et TD.



3^e prix : Julien Rossignol
Université de Sherbrooke — Génie informatique.
Partenaire : Banque Nationale.



**BOURSES DE
LA RELÈVE**

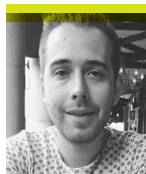
**BOURSE
UNIVERSITAIRE :
3 000 \$**



Jonathan Alarie
Université du Québec à
Chicoutimi



Simon Amiot
Polytechnique Montréal



Elliot Beaumier
École de technologie
supérieure



Benjamin Bédard
Université de Sherbrooke



Ève Bilodeau
Université du Québec à
Chicoutimi



Pier-Luc Bouchard
Université du Québec à
Chicoutimi



Guillaume Bourbeau
École de technologie
supérieure



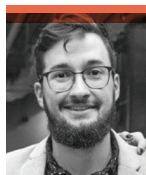
Thomas Cardinal
École de technologie
supérieure



Charles Alexis Carrier
Université de Sherbrooke



Catherine Corriveau
Polytechnique Montréal



**Jean-Félix
Dansereau-Leclerc**
Université de Sherbrooke



**Alexandre Desgagné-
Lebeuf**
Université Laval



**Corrine
Gauvreau-Lemelin**
Université de Sherbrooke



**Maxime
Goulet-Bourdon**
Polytechnique Montréal



Kamil Jihane
Université McGill



Philippe-Alexandre Kennedy
Université du Québec à Chicoutimi



Martin Klissarov
Polytechnique Montréal



André Lamba
École de technologie supérieure



Ariane Lampron
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue



Julien Lapensée
École de technologie supérieure



Olivier Lapointe
Université du Québec à Chicoutimi



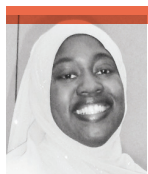
Frédéric Leclerc
Université Laval



Gabrielle Lemire
Université Laval



Xavier Lesperance
Université Concordia



Marième Lo
École de technologie supérieure



Antoine Macia
Université de Sherbrooke



Jennifer Magher
Polytechnique Montréal



Samuel Mainville-Pannese
Polytechnique Montréal



Jordan Ricard
Polytechnique Montréal

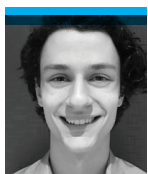


Jordan Prince-Tremblay
Université de Sherbrooke

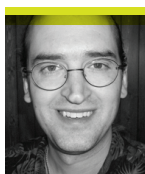


BOURSES DE
L'AVENIR

**BOURSE
COLLÉGIAL :**
2 000 \$



Matteo Barbieri
Collège Marianopolis



Hugues Bellehumeur
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue



Kessie Breton
Cégep Beauce-Appalache



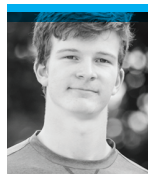
Justine Fournier
Cégep Édouard-Montpetit



Maude Guay-Provencher
Cégep Édouard-Montpetit-supérieure



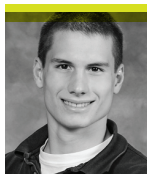
Rose Harvey
Cégep de Chicoutimi



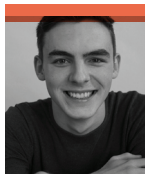
Frédéric Larocque
Cégep de Rimouski



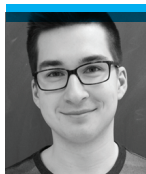
Laurence Lévesque
Cégep de Rimouski



Charles Marinier
Collège Régional Champlain



David Masson
Collège Régional Champlain



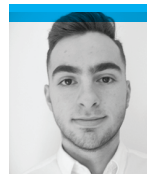
Simon Michaud
Collège Régional Champlain



Nicholas Munden
Cégep Gérard-Godin



Xavier Pellemans
Collège de Bois-de-Boulogne



Daniel Schwartz
Collège Marianopolis



Katherine Sirois
Cégep Édouard-Montpetit



Pierre-Luc Thériault
Collège de Rosemont



Philippe Verret
Cégep de Limoilou

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2016-2017, le conseil se composait de :



PRÉSIDENTE

(jusqu'en janvier 2017)

Louise Millette, ing.,
Département des génies civil,
géologique et des mines
Polytechnique Montréal



VICE-PRÉSIDENTE

PRÉSIDENTE PAR INTÉRIM
(depuis janvier 2017)

Anne Baril, ing.,
Ministère des
Transports du Québec



SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

(démission)

Chantal Michaud, ing.,
Directeur général
Ordre des ingénieurs
du Québec



SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

PAR INTÉRIM

Kathy Baig, ing., FIC
Présidente de l'Ordre des
ingénieurs du Québec

ADMINISTRATEURS / ADMINISTRATRICES



**Jean-Philippe
Decaux, ing.**



**Sophie Larivière-
Mantha, ing.**



**Daniel
Latendresse, ing.**



**Michel
Paradis, ing.**



**Radouan
Torkmani, ing.**



**DIRECTRICE
Claudia Couture**

COMITÉ D'ATTRIBUTION DES BOURSES

Le comité des bourses veille à ce que les fonds disponibles soient attribués selon des critères précis aux étudiants qui se distinguent par leur qualité. Son mandat consiste à procéder à l'évaluation des dossiers soumis et à soumettre ses recommandations au conseil d'administration quant à leur attribution et pour soutenir des projets particuliers.

Stéphane Bilodeau, ing., président du comité

Amar Khaled, ing.

Catherine Lavoie, ing.

Sophie Larivière-Mantha, ing.

Michel Paradis, ing.

Éric Potvin, ing.

Radouan Torkmani, ing.

Yves Van Hoenacker, ing.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

AUX ADMINISTRATEURS DE LA FONDATION DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation de l'Ordre des Ingénieurs du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017 et les états de l'évolution de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation de l'Ordre des Ingénieurs du Québec au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.¹

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

1. CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A128779

SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars 2017

2017-03-31
\$

2016-03-31
\$

ACTIF

Court terme

Encaisse	436 621	335 897
Frais payés d'avance	5 503	992
Débiteurs	89 267 032	1 479
Sommes à recevoir de l'Ordre des ingénieurs du Québec	75 304 409	318 312
	709 245	641 860

Long terme

Immobilisations corporelles (note 3)	1 998	2 798
	711 243	644 658

PASSIF

Court terme

Compte fournisseurs et charges à payer	34 305	34 179
	34 305	34 179

ACTIF NET

Investi en actifs incorporels	1 998	2 798
Non affecté	674 940	607 681
	676 938	610 479
	711 243	644 658

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,



Anne Baril, ing.
Présidente par intérim



Claudia Couture
Directrice

RÉSULTATS

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

2017-03-31
\$

2016-03-31
\$

PRODUITS

Apports		
Dons de particuliers	307 847	342 843
Dons d'entreprises	9 100	3 625
Produits nets de placements	1 111	1 016
	318 058	347 484

CHARGES

Programme de bourses (Annexe A)	173 020	156 628
Frais de financement (Annexe B)	56 654	35 369
Frais administratifs (Annexe C)	21 925	18 177
	251 599	210 174
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	66 459	137 310

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

2017-03-31

2016-03-31

	Non affectés \$	Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels \$	Total \$	Total \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	607 681	2 798	610 479	473 169
Excédent des produits sur les charges	67 259	(800)	66 459	137 310
Solde à la clôture de l'exercice	674 940	1 998	676 938	610 479

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

2017-03-31
\$

2016-03-31
\$

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	66 459	137 310
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations corporelles	800	400
Amortissement des actifs incorporels	-	2 173
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Diminution des sommes à recevoir de l'Ordre des ingénieurs du Québec	37 377	13 903
Augmentation des débiteurs	(14)	(6)
Augmentation des frais payés d'avance	(4 024)	(487)
Augmentation des comptes fournisseurs et charges à payer	126	5 679
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	100 724	158 972

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(3 198)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-	(3 198)
Variation nette de l'encaisse au cours de l'exercice	100 724	155 774
Encaisse à l'ouverture de l'exercice	335 897	180 123
Encaisse à la clôture de l'exercice	436 621	335 897

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

NOTES ANNEXES AU 31 MARS 2017

1. STATUTS ET MISSION DE LA FONDATION

La Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec (ci-après, la «Fondation»), constituée le 10 septembre 2010 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec a pour mission de promouvoir les études dans le domaine de l'ingénierie et de contribuer à l'enseignement et au développement de l'expertise en génie. La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Base de présentation

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

b) Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

c) Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

La Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation de ses actifs financiers. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

d) Constatation des produits

Apports

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements sont constitués des produits d'intérêts provenant de l'encaisse.

e) Apports reçus sous forme de fournitures et de services

La Fondation peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la Fondation aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

f) Ventilation des charges

La Fondation exerce trois types de fonctions, à savoir le programme de bourses, les frais de financement et les frais administratifs. Le coût de chacune de ces fonctions se compose des frais de personnel, des frais de communications et d'autres charges directement rattachées à la fonction.

g) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquies sont comptabilisés au coût.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux annuel de 25 %.

Réduction de valeur

Lorsque la Fondation constate qu'une immobilisation corporelle ou qu'un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'actif sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2017-03-31		2016-03-31
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Équipement informatique	3 198	1 200	1 998
			-

4. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Fondation est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'il est détenu dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité. Le risque de crédit relatif aux sommes à recevoir de l'Ordre des ingénieurs du Québec est également négligeable puisqu'il s'agit de sommes à recevoir d'un organisme apparenté.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement aux comptes fournisseurs et charges à payer comptabilisés à l'état de la situation financière.

5. VALEUR COMPTABLE DES ACTIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Les actifs financiers de la Fondation, totalisant 703 742 \$ (640 381 \$ au 31 mars 2016), ont tous été classés dans la catégorie actifs financiers évalués au coût après amortissement.

6. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Ordre des ingénieurs du Québec (ci-après l'«Ordre») exerce une influence notable sur la Fondation puisque les membres élus du Conseil d'administration de l'Ordre nomment les membres du Conseil d'administration de la Fondation. Trois membres du Conseil d'administration de l'Ordre ainsi qu'un permanent siègent au Conseil d'administration de la Fondation, qui compte huit administrateurs. L'Ordre est constitué en vertu de la Loi sur les ingénieurs (Québec), est régi par le Code des professions et est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il a comme objectif principal d'assurer la protection du public, notamment en contrôlant l'exercice de la profession d'ingénieur.

L'Ordre fournit des locaux et un soutien administratif à la Fondation sans recevoir de contrepartie en échange. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de ces services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Des opérations courantes ont eu lieu entre la Fondation et l'Ordre pour un montant total de 26 178 \$ représentant des salaires pour chacun des deux exercices. De plus, l'Ordre agit à titre d'intermédiaire entre les donateurs et la Fondation, principalement pour les dons effectués par ses membres à la Fondation lors du paiement de leur cotisation annuelle. À ce titre, un montant de 267 032 \$ est à recevoir de l'Ordre au 31 mars 2017 (304 409 \$ au 31 mars 2016).

ANNEXE A - VENTILATION DES FRAIS RELIÉS AU PROGRAMME DE BOURSES

Salaires et charges sociales	35 627	17 831
Bourses accordées	124 000	135 000
Frais d'événements	2 232	1 111
Frais de communications	9 762	1 687
Entretien annuel du logiciel de dons	599	599
Amortissement des immobilisations corporelles	800	400
	173 020	156 628

ANNEXE B - VENTILATION DES FRAIS D'ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Salaires et charges sociales	44 536	22 291
Frais de perception des dons	6 679	6 750
Frais de communications	4 840	3 556
Entretien annuel du logiciel de dons	599	599
Amortissement des actifs incorporels	-	2 173
	56 654	35 369

ANNEXE C - VENTILATION DES FRAIS ADMINISTRATIFS

Salaires et charges sociales	10 770	4 525
Honoraires	8 266	9 717
Conseil d'administration	1 139	1 733
Taxes foncières	689	197
Frais de communications	3 637	340
Assurances	992	1 190
Frais bancaires	1 081	475
Taxes recouvrées	(4 649)	-
	21 925	18 177

POURQUOI FAIRE UN DON À LA FONDATION DE L'ORDRE ?

- **POUR INVESTIR** dans les talents et l'avenir de la profession d'ingénieur.
- **POUR METTRE EN LUMIÈRE** la valeur et le rôle essentiel des ingénieurs dans le développement de notre société sur tous les plans.
- **POUR S'ASSOCIER** à une profession dynamique qui compte quelque 61858 professionnels au Québec.





Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec

Gare Windsor, bureau 350
1100, avenue des Canadiens-de-Montréal
Montréal, Québec H3B 2S2

foiq.qc.ca

Coordination et rédaction :
Claudia Couture et Claudia Paquette
Révision : Hélène Morin
Conception graphique : Raymond Deblois

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé
au sens neutre dans le but d'alléger les textes et désigne
les femmes autant que les hommes.

N° d'organisme charitable: 810871665 RR 0001